

---

# Du milieu aux réseaux

*Une analyse de différents milieux (politiques, économiques, intellectuels...) depuis les années trente montre que, en amont d'un réseau, il y a un milieu, réalité plus floue dont le fonctionnement est plus informel. Le réseau se construit davantage sur des fonctions alors que le milieu s'élabore sur des positions. Ce fut, par exemple, le cas des « chrétiens de gauche » un milieu où circulaient personnes et idées. Reste à étudier comment, pourquoi et à quelles conditions, un milieu produit-il un ou des réseaux et les modalités de structuration du réseau.*

---

MICHEL MOLITOR

L'article de Luc Van Campenhoudt est une invitation à réfléchir d'une manière renouvelée les mécanismes de construction du pouvoir dans la sphère publique. Dans cette note, mon objectif n'est pas de commenter le modèle qu'il propose et les hypothèses fécondes qu'il en dérive, mais d'accompagner sa démarche par un certain nombre de réflexions suggérées par l'observation de la scène politique ou la lecture d'ouvrages récents, biographies ou mémoires d'acteurs de la vie politique.

## MILIEU POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

L'analyse en termes de réseau devrait être complétée (ou précédée) d'une analyse des « milieux ». Le « milieu » est une réalité moins précise, plus englobante, mais qui est d'une pertinence certaine pour comprendre l'organisation et la structuration du pouvoir. Le « milieu » peut être compris de diverses manières. Ainsi, le milieu libéral bruxellois est une réalité sociologique nouvelle qui apparaît au courant du XIX<sup>e</sup> siècle dans la capitale et qui va progressivement réunir des hommes politiques, des industriels, des intellectuels autour de la promotion de certains idéaux et de certains objectifs politiques. Ce milieu va progressivement définir ses canaux d'expression (journaux et revues), des instances de réflexion et de cohésion (cercles francs-maçons), ses stratégies et ses instruments politiques (le parti libéral). Sans doute une analyse historique fine permettrait-elle de distinguer dans ce milieu des réseaux se structurant sur des modalités analogues à celles présumées par Luc Van Campenhoudt dans son article.

La lecture de mémoires ou de biographies publiés ces dernières années<sup>1</sup> offre un éclairage très intéressant sur le milieu politique du parti catholique dans les années trente et quarante. Il serait sans doute plus exact de parler des « sous-milieus » puisque l'on perçoit des nuances subtiles entre les milieux conservateurs ruraux, les personnes plus proches de ce qu'on appellera la démocratie chrétienne et des « modernisateurs » particulièrement sensibles à la réforme de l'État et aux exigences démocratiques. Dans ce dernier groupe, on trouve des personnes sorties des mêmes universités, partageant codes implicites et références. On est frappé par l'étroitesse de ce milieu ; les trajectoires de divers acteurs qui le composent se croisant souvent dans les cabinets ministériels, les instances gouvernementales, les cercles du pouvoir. Il est intéressant de noter que les compétences strictement techniques des divers acteurs (notamment dans les cabinets ministériels) semblent moins compter que leurs « qualités » sociales. L'irruption d'un événement dramatique comme la guerre va d'ailleurs précipiter la structuration plus étroite d'une fraction de ce milieu en réseaux autour d'objectifs bien particuliers : résistance, communication avec le gouvernement de Londres, préparation de l'après-guerre.

Certains milieux sont beaucoup plus indéterminés et n'interviennent de manière visible dans la prise de décision que dans des contextes très particuliers. Les « milieux politiques » propres à une région ou à une localité sont composés des mandataires des différents partis qui entretiennent, selon les cas et les conjonctures, des relations de solidarité ou de concurrence, de complicité ou d'indifférence. Dans certains contextes, ces milieux peuvent agir de manière commune. Lors du vote du décret Bologne en mars 2004, l'ensemble des représentants liégeois au Parlement de la Communauté française se sont abstenus parce qu'ils n'approuvaient pas les mesures limitant les habilitations géographiques de l'université de Liège. Ils estimaient que l'université de Liège étant la seule université publique de la Communauté française, elle avait le droit de s'étendre sur l'ensemble du territoire et que les limitations s'imposant aux autres universités ne devraient pas la concerner. Dans ce cas-ci, un « milieu », par ailleurs fort peu structuré, se transforme en lobby dans une occasion particulière.

Enfin, le monde des dirigeants d'entreprise constitue certainement un autre « milieu » de poids considérable dans la vie économique et politique du pays, même si l'on connaît mal ses modes de structuration et d'intervention le plus souvent informels et s'exerçant en marge des organisations patronales elles-mêmes<sup>2</sup>. On n'entre pas dans ce milieu par cooptation, mais par position, c'est-à-dire à partir d'une situation qu'on occupe. Un récent reportage de la chaîne de télévision Arte sur EADS et les problèmes de production de l'Airbus A 380 montrent combien dans le milieu des hauts dirigeants, des haines corses peuvent exister tout comme des concurrences assassines, mais aussi des ententes et des « protections croisées<sup>3</sup> ».

1 On pense par exemple à la biographie de H. Pierlot (Thierry Grosbois, *Pierlot, 1930-1950*, Racine, 2007), aux Mémoires de P. d'Ydewalle (Pierre d'Ydewalle, *Mémoires 1912-1940*, Racine, 1994), à la biographie de Pierre Harmel (Vincent Dujardin, *Pierre Harmel*, Le Cri, 2004).

2 Voir par exemple J. Moden et J. Sloover, *Le patronat belge, discours et idéologie 1973-1980*, Crisp, 1980.

3 Arte, 10 novembre 2009, « EADS-Airbus : une affaire d'Etats », <<http://www.arte.tv/fr/2914226.html>>.

Les milieux économiques se composent eux-mêmes de divers cercles : dirigeants de très grandes entreprises, dirigeants d'entreprises multinationales, banquiers ou assureurs, dirigeants de PME. Il est fort peu vraisemblable que ces milieux ne se structurent pas eux-mêmes en réseaux, même si ceux-ci se caractérisent par leur caractère hautement informel.

Un historien de Louvain a publié récemment un livre tout à fait passionnant (tout narcissisme mis à part) consacré à l'étude d'une « série de milieux intellectuels catholiques de tendance progressiste, actifs en Belgique francophone de la Libération au Pacte scolaire », de 1945 à 1958 : *La Revue nouvelle, La Relève*, l'édition belge de *Témoignage chrétien*<sup>4</sup>.

### LA RELÈVE, TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN, LA REVUE NOUVELLE

L'objectif du livre est de montrer comment, dans le climat d'une Église catholique conservatrice et fermée, très marquée par un courant antimoderne assumé par les autorités romaines, des intellectuels catholiques vont tenter d'ouvrir d'autres voies. Leur *progressisme* s'exprimera aussi bien dans le domaine ecclésial proprement dit que dans celui de la culture, de la politique et de l'économie. On retiendra surtout ici la dimension politique de leur action en rappelant néanmoins qu'il ne s'agit que d'un aspect de l'étude de J.-L. Jadoulle<sup>5</sup>. *La Revue nouvelle* constitue un milieu composé de divers intellectuels, laïcs dans leur majorité, réunis autour d'une question : que peuvent apporter des chrétiens au monde qui se (re)construit (nous sommes en 1945) ? *La Relève* réunit des personnes du « monde chrétien », appartenant à divers milieux professionnels, autour d'un objectif d'*éducation citoyenne*. Elle est un mouvement avant d'être une publication régulière. L'équipe belge — plus restreinte — de *Témoignage chrétien*, qui produira toutes les deux semaines deux pages plus spécifiquement destinées aux lecteurs belges, se veut plus proche du monde populaire. Son objectif est néanmoins d'aider l'Église à entrer dans le monde moderne.

Les trois publications expriment très clairement une préoccupation politique de coopération des forces progressistes en Belgique. Une bonne partie des animateurs de *La Revue nouvelle* soutiendra le projet de création de l'Union démocratique belge (UDB) (qui échouera, notamment en raison des positions attentistes — et anticléricales — du Parti socialiste belge (PSB) qui ne voyait pas l'intérêt d'une refondation politique associant dans des mêmes objectifs anticapitalistes laïques et chrétiens). *La Revue nouvelle* ne s'identifiera jamais au Parti social-chrétien (PSC) ni d'ailleurs à la démocratie chrétienne, même si elle soutiendra parfois certaines de leurs actions ou certains de leurs projets. J.-L. Jadoulle parle à cet égard du *travaillisme différé* de *La Revue nouvelle*. L'option

4 Jean-Louis Jadoulle, *Chrétiens modernes ? L'engagement des intellectuels catholiques progressistes de 1945 à 1958*, Presses universitaires de Louvain – Academia Bruylant, 2003.

5 L'objectif fondamental de son étude est en effet d'interroger la manière dont ces groupes se seraient dégagés (ou non) du rejet intransigeant (expression d'Emile Poulat) de la modernité manifesté par l'Église catholique à l'époque. « Fruit lointain de la modernité réprouvée par le catholicisme intransigeant, l'homme contemporain semble vivre sur un autre registre. Quels ponts ménager pour rendre la foi admissible à l'homme moderne ? Cette question [...] constitue une des interrogations fondamentales de ceux qui ont porté de leur plume *La Revue nouvelle*, *La Relève* et l'édition belge de *Témoignage chrétien* » (p. 13).

explicitement travailliste de la revue et son souhait de déconfectionnalisation de la vie politique se heurtant à un regain d'anticléricalisme au PSB et au parti libéral. *La Relève* sera beaucoup plus proche du PSC. Plusieurs de ses animateurs participeront à l'opération de fondation du parti en 1945 dont ils souhaitent qu'il soit d'abord progressiste et déconfectionné<sup>6</sup>. Ils refuseront néanmoins toute assimilation au nouveau parti en s'attribuant un rôle « d'aiguillon progressiste », mais il semblera aux animateurs de *La Relève* que l'attitude des autres partis ne laisse d'autre choix aux catholiques que de se regrouper autour du PSC. Les collaborateurs belges de *Témoignage chrétien* sont fort loin de cette vision des choses et défendent toujours des hypothèses politiques de type travailliste à travers des coalitions associant socialistes et chrétiens. Pendant la période 1945-1958, les trois publications manifesteront systématiquement leur préférence pour des options ou des coalitions « travaillistes ». Cela sera très clairement réaffirmé par *La Revue nouvelle* et par *La Relève* au lendemain de la crise des années 1960 et 1961 et jusqu'en 1968, au moment où *La Relève* se divisera irrémédiablement sur la question de Bruxelles. Cette option restera celle de *La Revue nouvelle*.

*La Revue nouvelle* est alors un milieu composé majoritairement d'universitaires, d'enseignants, de hauts fonctionnaires, alors que *La Relève* est plus diversifiée puisqu'on y trouve aussi des membres du barreau, des industriels ou des cadres d'entreprises industrielles et bancaires, des mandataires politiques. L'équipe de *Témoignage chrétien* compte des journalistes, des enseignants, des personnes proches du mouvement ouvrier. J.-L. Jadoulle souligne que de nombreux membres de *La Relève* exercent des responsabilités importantes dans l'appareil de l'État et le monde économique et financier. Ces trois milieux ne sont pas cloisonnés entre eux. Au contraire, plusieurs personnes circulent entre les rédactions des trois publications : de *Témoignage Chrétien* à *La Revue nouvelle* et de celle-ci à *La Relève*, mais il n'y a pas de confusion entre elles. Chaque publication garde son identité et ses projets. *La Relève* débat peu de sujets religieux alors que ceux-ci sont souvent traités par *La Revue nouvelle* et *Témoignage chrétien*. L'actualité politique belge occupe moins de place dans ces deux dernières publications que dans *La Relève* à l'inverse de l'actualité internationale et les questions économiques et sociales.

Si les inspirations fondamentales sont partagées, les choix de l'action sont différents. *La Relève* est plus préoccupée d'une présence efficace et rapide à l'activité politique nationale. Plusieurs personnes de son équipe ont des responsabilités politiques ou participent à des cabinets ministériels. Elle jouera un rôle très actif dans la genèse et l'activité du gouvernement Lefèvre-Spaak de 1961 à 1965, la coalition « travailliste » qui tentera de relever les défis de la modernisation de l'État. Il s'agit de toute évidence de trois milieux, ou plus exactement de trois composantes d'un milieu, les « chrétiens de gauche » qui ont tenté la recherche d'une voie inédite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. J.-L. Jadoulle pose la question du réseau : « L'idée de réseau implique [...] l'existence, entre ces différents milieux, d'échanges et de relations. Échanges et relations de personnes d'abord. Ils sont manifestes. Échanges d'idées ensuite : promoteurs et animateurs de *La Revue nouvelle*, de *La Relève* et de *Témoignage chrétien* se lisent

6 J.-L. Jadoulle, *op. cit.* Voir page 74 et les suivantes.

et souvent s'approuvent<sup>7</sup>. » Cette définition du réseau s'écarte de la vision qu'en donne Luc Van Campenhout. Les deux approches se rejoignent cependant si on accepte l'idée que ces milieux ont formé une ou des matrices à partir desquelles des réseaux se sont constitués. De fait, le jour où un historien étudiera les tentatives de modernisation de l'État belge au début des années soixante, il constatera qu'il existe un fil conducteur entre les services de la politique scientifique, le Bureau de programmation de la politique économique (futur Bureau du Plan), certaines fonctions à la Banque nationale, la fonction publique européenne, la Fondation Industrie-Université, des cabinets ministériels : elles sont assumées par des membres de *La Relève*. Si J.-L. Jadoulle souligne qu'il est difficile « d'objectiver une influence réelle de ces personnes sur le cours de la vie sociale », on peut néanmoins penser qu'elles ont participé d'une inspiration commune nourrie aux mêmes sources. Milieu plus que réseau : les sources communes éclairent l'identité d'inspiration et de vision, mais il n'y a pas la concertation ou la stratégie commune structurée sur des objectifs précis qui autoriserait d'utiliser la notion de réseau au sens où l'entend Luc Van Campenhout.

Le milieu me semble donc une réalité première, plus ancienne ; il est en amont du réseau. Le milieu ne représente cependant pas une réalité homogène sur tous les plans ; il peut même être relativement hétérogène sur certains aspects, mais il est clair qu'il doit son existence à un caractère qui va lui donner son identité.

## LE RÉSEAU

La différence majeure du réseau par rapport au milieu est qu'il se construit explicitement sur des fonctions beaucoup plus que sur des positions (un banquier, un haut fonctionnaire, un directeur de journal, etc.).

Le réseau est une structure d'utilités. Le réseau est avant tout un organisateur de coopérations et de synergies. Il est nécessairement construit autour d'objectifs plus explicites qu'implicites. Il a une utilité pratique. Il concourt à servir des objectifs. La forme la plus élémentaire du réseau est le « carnet d'adresses », autrement dit l'ensemble des contacts utiles dont dispose un individu et dont il est capable de mobiliser le concours en fonction de tel ou tel besoin. L'observation de la vie politique renseigne sur l'existence de ces réseaux de forme et de nature très variée. Au début des années quatre-vingt, le journal *Le Soir* avait publié un article fort remarqué à l'époque sur le réseau d'information du président du PS de l'époque, Guy Spitaels. Selon l'article, celui-ci recevait chaque matin de brefs rapports communiqués par des informateurs localisés dans divers lieux de la vie politique et économique du pays : politiques, administration, syndicats, presse, économie, banque, Commission européenne, même la Fondation Roi Baudouin. On supposera que la même pratique doit exister, sous une forme ou sous une autre, dans d'autres partis politiques. Dans ce cas particulier, le réseau est réduit à sa plus simple expression puisqu'il a

<sup>7</sup> *Idem*, p. 112.

pour fonction d'acheminer des informations et non de les faire circuler ou de construire des interactions entre ses diverses composantes.

Plus proche des hypothèses de Luc Van Campenhout, l'examen du champ politique belge montre comment des réseaux peuvent se construire autour d'interactions dynamiques. Il peut s'agir de réseaux internes à un parti politique (la démocratie chrétienne dans l'ancien PSC), à une organisation syndicale (les cellules syndicales MPW, Mouvement populaire wallon, à la FGTB des années soixante), à une fédération d'organisations voisines associées dans la poursuite de certains objectifs (les organisations proches du mouvement ouvrier chrétien). Dans cette configuration, le réseau fonctionne comme une structure d'interactions et de communications. Les régulations internes au réseau prennent diverses formes, comme la commission de l'Agenda au sein de la démocratie chrétienne flamande. Le groupe du Lundi constituait un noyau organisateur de relations entre diverses instances de la démocratie chrétienne francophone et d'associations périphériques. Il est évident que les individus qui se situent à l'intersection ou à l'articulation des instances du réseau disposent d'une autorité considérable. Tel fut le cas, par exemple, de Jean Hallet, à l'articulation des diverses composantes (politiques, syndicales, mutualistes, associatives de la démocratie chrétienne). Leur poids considérable dans la vie politique est directement lié à leur capacité d'organiser les cooptations et les synergies à l'intérieur du réseau et de créer les concours nécessaires à la réalisation de certains objectifs.

La création et la mise en œuvre de réseaux s'observent dans des contextes très divers. La constitution et le fonctionnement d'un gouvernement s'accompagnent de la mise en œuvre formelle et informelle de réseaux dont l'objectif est de coordonner la politique. Derrière les instances officielles de pouvoir — le Conseil des ministres et surtout le Kern, le cœur politique du gouvernement associant Premier ministre et vice-Premiers — existent une série de formules transversales comme le groupe des chefs de cabinet ou d'autres qui constituent souvent des réseaux puissants en amont et en aval des décisions politiques. Il est très important d'y être reconnu et l'autorité réelle dont dispose un individu est souvent lié à des qualités personnelles plus qu'à la position officielle du ministre qu'il représente dans la hiérarchie d'un gouvernement. Ici aussi les contacts utiles et les autres réseaux mobilisables dont disposent les acteurs sont des facteurs qui leur confèrent un pouvoir important. Le livre consacré par Isabelle Durant à son expérience de vice-Première ministre et de ministre des Transports dans la coalition présidée par Guy Verhofstadt indique bien la fragilité d'une formation nouvelle comme Écolo qui ne dispose pas (encore) des ressources des « réseaux utiles » internes et externes à l'activité gouvernementale, ce que souligne d'ailleurs très justement Alain Eraly dans la préface qu'il consacre à l'ouvrage : « Si les Verts ont investi sans complexe la grande scène du pouvoir, ils n'auront jamais été pleinement admis dans les coulisses, n'auront que rarement pu mobiliser cette ressource par excellence des puissants : le réseau<sup>8</sup>. »

Il faudrait pouvoir disposer d'études de cas montrant comment des individus, dans divers domaines d'action (politique, administrative, économi-

8 I. Durant, *À ciel ouvert*, éditions Luc Pire, 2003. Voir p. 12.

que ou sociale), construisent les réseaux qui sous-tendent leur action. Un cas tout à fait intéressant serait celui de la construction de l'administration (CGRI, aujourd'hui Wallonie-Bruxelles international) chargée d'animer et de gérer la politique extérieure de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une dimension de l'action a évidemment été la création d'un outil administratif chargé de préparer et d'exécuter des politiques, de construire un budget et d'identifier des ressources comme des opportunités. On fera néanmoins l'hypothèse que l'effort majeur a été de construire des réseaux internes et externes à la Communauté Wallonie-Bruxelles, associant divers acteurs politiques, économiques, culturels et autres, autour de cet objectif de promotion. On complétera cette hypothèse en suggérant que l'autorité dont disposent certains individus est liée à la position qu'ils occupent par leur fonction à l'articulation de diverses instances qui concourent à cet objectif : la promotion extérieure de la CWB. Par leur position et leurs contacts, ils sont capables de faire avancer une idée ou un projet en cooptant des ressources du réseau qu'ils ont constitué.

D'autres études de cas pourraient être consacrées à la situation d'une personne qui arrive à une fonction de responsabilité. Un mandataire politique nommé à une fonction exécutive (un ministre, par exemple) va constituer son cabinet dont l'objectif sera la préparation et la mise en œuvre des objectifs politiques dont il est chargé. Ce cabinet peut être considéré à la fois comme un réseau, mais aussi comme le point d'aboutissement de toute une série de réseaux utiles qui doivent pouvoir concourir à la réalisation de ses missions. Le pouvoir de certains personnages dans les cabinets ministériels est moins lié à leur position dans un système hiérarchique qu'à la capacité qu'ils ont d'utiliser leur réseau au service de leur ministre (et parfois de monnayer cette assistance) ; c'est le rôle de l'éminence grise. Le problème est aussi que le cabinet est parfois considéré comme une instance de contrôle de l'action ministérielle par le parti politique dont est issu le ministre, soit encore un simple, mais brutal, mécanisme d'occupation du pouvoir.

Parallèlement, il serait extrêmement utile d'étudier la manière dont le milieu associatif se structure en réseaux. Ce milieu est très riche et très présent à Bruxelles. Ses interventions sur la scène politique sont probablement liées à sa capacité de se structurer en réseaux qui faciliteront sa représentation et la communication avec les instances politiques. La question qu'il faudra se poser sera d'établir la distinction entre les associations enracinées dans les *grass roots* des situations bruxelloises et qui peuvent prétendre à une représentation autonome (on pense à l'Arau) et les associations qui ont été conçues dès le départ comme le prolongement associatif de l'action d'organisations politiques (les Jeunesses socialistes).

## LES MÉCANISMES FÉDÉRATEURS

Dans le prolongement des hypothèses avancées par Luc Van Campenhout, on proposera également d'identifier les divers registres qui fondent les réseaux : utilité, intérêt, confiance, objectif partagé. Il suggère que la constitution des

réseaux est consubstantielle à la création d'un champ d'action : les réseaux structurent le champ d'action. Il ajoute que la mondialisation est un facteur accélérant cette dynamique. Il est très probable en effet que la mondialisation de l'économie comme la multiplication des instances internationales qui assurent de multiples fonctions de régulation s'accompagnent de la constitution de réseaux associant diverses formes d'expertise (politique, technique, financière). La capacité d'action dans un domaine donné est liée à l'inscription dans un réseau : il faut en être si l'on veut agir dans ce secteur.

La participation à un réseau ou l'entrée dans ce réseau s'opère selon diverses modalités : mandat, cooptation, reconnaissance. Mais l'activité ou l'influence dont on dispose dans un réseau se construit sur d'autres registres : utilité ou intérêt, confiance ou réciprocité. Si chacun a une utilité à faire valoir, la confiance ou la dynamique de l'échange sont également fort importantes.

On connaît, par exemple, l'importance des réseaux scientifiques. Dans certaines disciplines comme la physique, les chercheurs ont des circuits de communication informels qui leur permettent de communiquer très rapidement entre eux le résultat d'expériences bien avant que ceux-ci soient publiés dans les revues scientifiques de leur secteur, celles-ci étant souvent en décalage chronologique avec la production d'une innovation ou d'une découverte. Cette forme de communication repose sur la confiance (on ne s'approprie pas l'expérience d'un autre) et permet de connaître très rapidement l'évolution des recherches dans un domaine, d'identifier les hypothèses fécondes et les voies barrées. La participation à ce réseau d'échange et de communication est un facteur essentiel de qualité et d'économie d'un travail de recherche. Pendant la guerre du Vietnam, certains réseaux de physiciens aux États-Unis ont menacé de boycotter ceux de leurs collègues impliqués dans des travaux pour le gouvernement en les excluant de ces réseaux d'échanges. La menace a été suffisamment sérieuse pour qu'une proportion très importante de ces chercheurs abandonne toute coopération avec les agences gouvernementales proches de la Défense ou des firmes liées aux industries d'armement.

Il me semble donc que dans l'identification et l'analyse des réseaux comme instruments de pouvoir, trois étapes ou trois composantes très différentes de la dynamique des réseaux devraient être identifiées et étudiées : le passage du milieu au réseau (comment, pourquoi et à quelles conditions, un milieu produit-il un ou des réseaux ?), les modalités de structuration du réseau (comment se construit-il, autour de quels objectifs, quelles modalités de régulation adopte-t-il ?), les registres de la participation ou de l'inclusion dans le réseau (utilité, échange, confiance, ou leur combinaison).

Ces diverses pistes pourraient offrir des clés de compréhension utiles du fonctionnement de la scène politique. ■